



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017- 53 du 27 juin 2017

OBJET – COMMISSIONS THEMATIQUES :
désignation de nouveaux membres et suppression
de la commission « nouvelles compétences »

Rapporteur : M. le Président

L'an deux mille dix-sept, le 27 juin à 18 h30, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Briançonnais se sont réunis en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sur la convocation qui leur a été adressée le 21 juin 2017, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers

En exercice : 37

Présents : 28 de la délibération n°2017-41 à 2017-56

29 de la délibération n°2017-57 à 2017-64

28 de la délibération n°2017-65 à 2017-67

Pouvoirs : 6 de la délibération n°2017-41 à 2017-56

5 de la délibération n°2017-57 à 2017-67

Secrétaire de séance : M. Olivier FONS.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU (jusqu'à la délibération n°2017-64), Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2017-57), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : M. Emeric SALLE à M. Gilles PERLI
M. Jean-Marius BARNEOUD à Mme Catherine VALDENNAIRE
Mme Marie MARCHELLO à Mme Renée PETELET (de la délibération n°2017-41 à 2017-56)
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM

Etaient absents : M. Guy HERMITTE
Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC
M. François BOULANGER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-22 et L5211-40-1 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2014-43 du 21 mai 2014 portant constitution des commissions thématiques ;

Vu l'avis du bureau du 19 juin 2017 ;

Considérant que suite au décès du Président Monsieur Alain Fardella, le conseil communautaire a été recomposé et un nouveau bureau constitué, ce qui nécessite de réviser la composition des commissions thématiques ;

Considérant que la commission « nouvelles compétences » a rarement été réunie et est peu adaptée aux enjeux des transferts de compétences à venir compte tenu de sa non spécialisation ;

Considérant que conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ;

Considérant que conformément à l'article L2121-21 précité, le conseil peut toutefois décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ;

Considérant qu'au vu de ces éléments, le conseil communautaire décide de voter au scrutin public par accord unanime de l'assemblée.

Le conseil communautaire à la majorité (1 vote contre : Eric PEYTHIEU et 3 abstentions : Jean-Franck VIOUJAS, Anne-Marie FORGEOUX et Roger GUGLIEMMETTI)

Pour la *COMMISSION TOURISME*

- **Désigne** Mme Catherine VALDENAIRE (en lieu et place de M. Eric PEYTHIEU), M. Gilles PERLI (en lieu et place de Mme BRACHET), en qualité de membres titulaires de la commission tourisme ;
- **Désigne** Mme Nadine MOYA (en lieu et place de Mme Céline GRANET), M. Dominique GALETTI (afin de pourvoir au poste laissé vacant suite au décès de M. FARDELLA), en qualité de membres suppléants de la commission tourisme ;
- Ainsi la nouvelle composition de la Commission Tourisme est la suivante :

14 titulaires	14 suppléants
CHRETIEN Claudine	CHEVALIER Jean Louis
FORGEOUX Anne Marie	CISSÉ Carole
REYMOND Jean-Michel	BOUCHIÉ Thierry
VIOUJAS Jean-Franck	LIONNET Catherine
PERLI Gilles	GALETTI Dominique
FINE Sébastien	MOYA Nadine
SEVREZ Jean-Pierre	GARDENT Bruno
FONS Olivier	LE GUEN David
FROMM Gérard	GUERIN Nicole
HERMITTE Guy	FORNESI Marc
REY Olivier	LEROY Pierre
BLANCHARD Catherine	ALYRE Martine
VALDENAIRE Catherine	BLANCHON Stéphane
GRYZKA Romain	MONIER Bruno

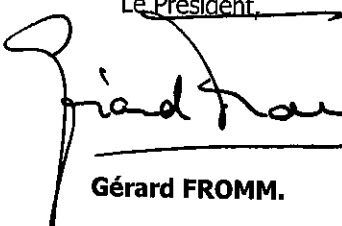
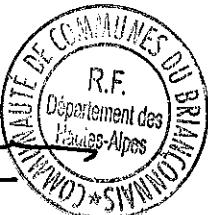
COMMISSION NOUVELLES COMPETENCES

- **Décide** de supprimer la commission « nouvelles compétences » ;
- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Date affichage : **06 JUL. 2017**

Pour copie conforme
Le Président.

Gérard FROMM.